

Place Saint-Jean



Partie intégrante du Vieux Lyon historique (Moyen-Age et Renaissance), la Primatiale des Gaules domine la place St-Jean ornée d'une fontaine à quatre vasques surmontée d'un petit pavillon abritant la scène du baptême du Christ.

Un peu d'histoire...

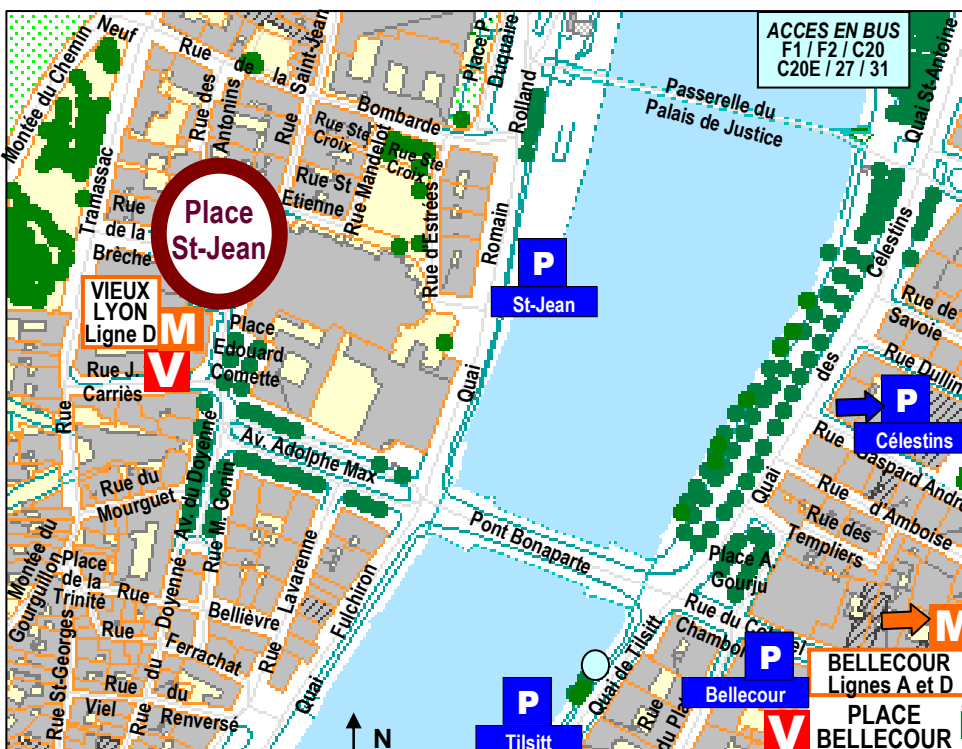
Commencée en 1165 la construction de la cathédrale St-Jean-Baptiste ne sera achevée que vers 1480.

Plusieurs événements marquants se dérouleront dans l'édifice :

- en 1245 et 1274 : 13^e et 14^e conciles œcuméniques,
- en 1271 : rapporté de Tunis, le corps de St-Louis y est déposé,
- en 1316 : couronnement du Pape Jean XXII,
- le 13 décembre 1600, mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis.

La cathédrale St-Jean est également appelée « Primatiale des Gaules ». En effet, elle est l'église de l'archevêque de Lyon et ce dernier est « Primat des Gaules », titre attribué en raison de l'importance historique du siège épiscopal de Lyon.

La tour nord du chevet est le clocher. Sa charpente en chêne de Bourgogne supporte 6 cloches : la plus grosse pèse entre 8 et 9 tonnes et mesure 2,07 m de diamètre !



SITUATION et ACCES

Pour plus d'informations

Transports en commun

Tél. 04 26 10 12 12

Internet www.tcl.fr

VéloV (location de vélos)

Téléphone 0800 08 35 68

Internet www.lyon.fr

Parkings

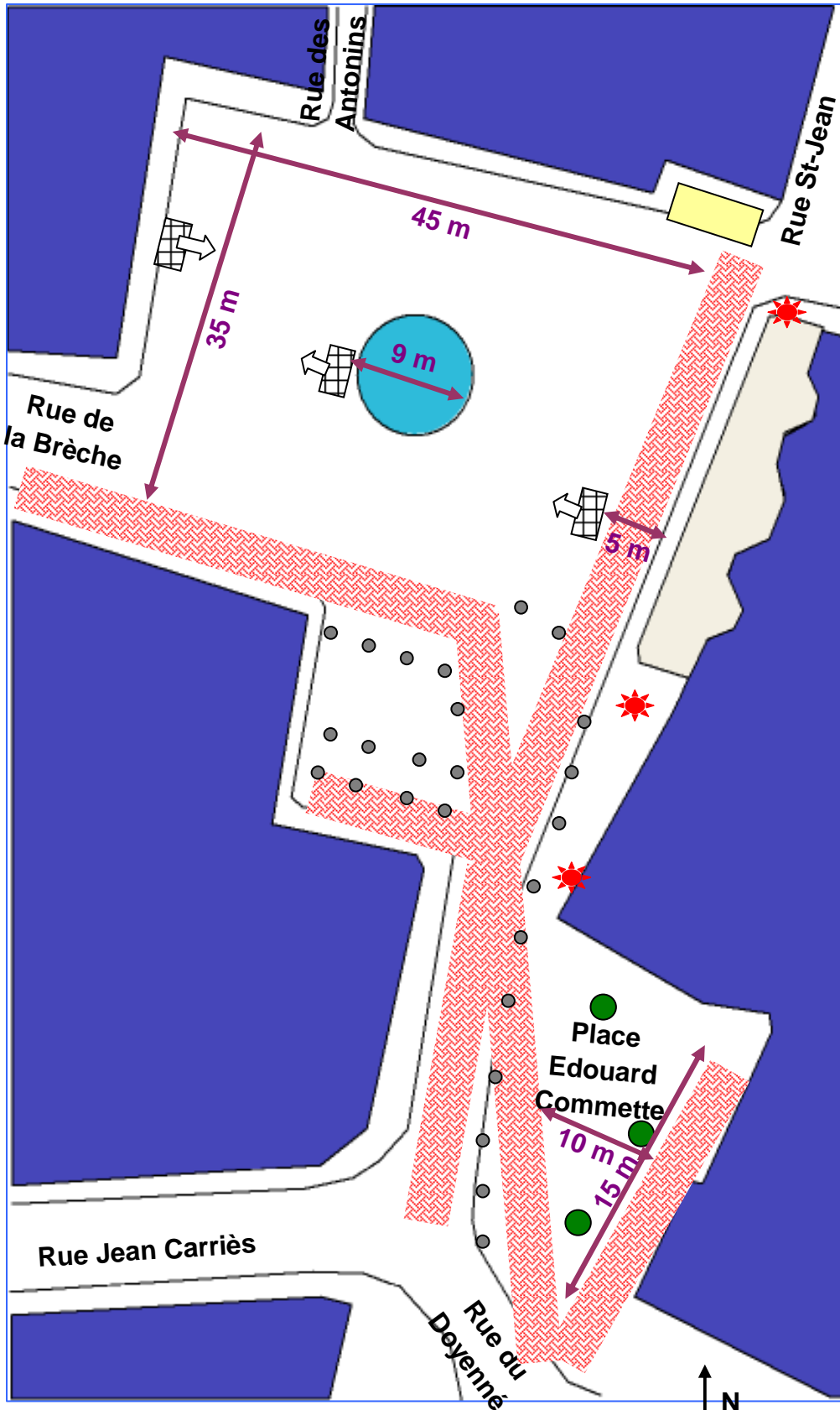
Internet Ville de Lyon www.lyon.fr

(toutes les offres de stationnement)

Internet Lyon Parc Auto www.lpa.fr

(parkings LPA seulement)

Place Saint-Jean (Lyon 5^e)



GENERALITES

Charge admissible

Toutes charges

Surfaces disponibles

1700 m² environ

Sécurité

Zones réservées aux véhicules de secours

Accès technique

Entrée rue du Doyenné
Sortie rue de la Brèche


Revêtement

Pavés

Occupations éventuelles

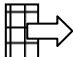
 Terrasse

LEGENDE

 **Arrivée électrique Ville**
La Direction de l'Éclairage Public de la Ville ne donnera un avis définitif sur la possibilité ou non de fournir les alimentations demandées qu'après avis favorable de la **commission de sécurité**, étude du dossier **complet** et selon **ses disponibilités**.
Bien entendu, les alimentations électriques peuvent être demandées à EDF.

 Arbres

 Bornes

 Possibilité implantation stand

Pour vous procurer un dossier de demande d'Occupation Temporaire de l'Espace Public :
site de la Ville : www.lyon.fr (Sécurité, Manifestations publiques),
contact service OTEP au standard de la Mairie 04 72 10 30 30
ou par courrier : Service OTEP - Ville de Lyon - 69205 Lyon Cedex 1

IMPORT/
origine Communauté Urbaine de Lyon - S.U.R. - droits réservés, autres origines (INSEE...) - droits réservés / Document réalisé par le service OTEP de la Ville de Lyon avec la contribution du Grand Lyon